

BULLETIN MUNICIPAL N° 5 DE BROTTE-LES-LUXEUIL

(mois d'avril, mai et juin 2015)

L'EDITO

Ce cinquième numéro d'« ENTRE-NOUS » symbolise la continuité dans l'action. Le premier numéro comportait une page recto-verso et a paru, lui aussi, début juillet.

Je voudrais profiter de cet anniversaire pour regarder dans le rétroviseur et lister quelques actions entreprises et/ou en cours de réalisation :

- création de groupes de travail pour impliquer tous les conseillers dans l'élaboration des décisions
- adhésion au PEFC afin de labéliser les bois de notre
- signature de la convention d'assistance avec Ingénierie 70 pour la mise en route de l'assainissement
- réfection des appartements de la cure
- vente du tractopelle qui présentait trop de risques
- démolition du vestiaire du stade qui menaçait ruine
- noël des Aînés et des enfants
- sécurisation des enfants et des parents autour de l'aire de réception du bus scolaire
- achat de la dernière licence IV de la commune
- réparation du toit du clocher de l'église
- rénovation de l'éclairage public
- chasse aux incivilités dans nos bois avec dépôt de plainte systématique et forte compensation financière
- création du site internet (brotte-les-luxeuil.com)
- la chasse aux œufs pour nos enfants dans le cadre des fêtes de Pâques
- Préparation du 14 juillet 2015 avec les 3 associations du village.

Je remercie l'équipe municipale sans laquelle toutes ces actions n'auraient pas été possibles.

Bonne lecture et, pour certains, bonnes vacances!

Bernard GIRE

Sommaire

L'édito, les réunions du Conseil: page 1

Les réunions du Conseil (suite) et chasse aux œufs: page 2

Les réunions du Conseil (suite), l'éclairage public,

Et Maude s'est mariée: page 3

Les réunions du Conseil: pages 4 et 5

Un homme, une passion: page 5

Détente, rappel de certaines règles : page 6

Rappel de certaines règles (suite), état-civil, petite annonce: page 7

Cérémonie du 8 mai et communication de l'ADEME et de la Région Franche-Comté: page 8

REUNIONS DU CONSEIL

Séance du 10 avril 2015 :

Point sur l'assainissement par le Maire :

Le Maire indique au Conseil que les servitudes ont été validées par les propriétaires sauf une mais cela devrait se faire courant de semaine prochaine.

La prochaine réunion avec les financeurs est prévue le 20 avril. Ils demandent aux membres du groupe de travail « assainissement » d'être présents, si possible, à cette réunion.

Les terrains ont été acquis (signature chez le notaire) ou en cours d'acquisition (promesse de vente signée).

Point sur le Club des Aînés par Micheline DIZIAIN :

La « remise en route » se fera au mois d'octobre.

Résiliation du contrat « Campagnol » par Bernard GIRE :

La résiliation a été signée, l'adhésion auprès de « One and One » nous permet de réaliser notre site Internet avec moins de difficultés pour une offre financière quasi identique.

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Point sur la demande de copropriété de la balayeuse par Bernard

Textes & photos de Bernard et Bernadette GIRE sauf avis contraire

GIRE : la commune de Betoncourt souhaite s'associer à la nôtre pour être copropriétaire de la balayeuse. Eu égard à son prix d'achat $(4.186,00 \in le 28/10/2011)$ et à sa durée d'utilisation, il est proposé une somme de $1.500.00 \in le$.

<u>Décision du Conseil</u> : le Maire proposera ce montant au Maire de Betoncourt

Décision finale pour le bûcheronnage :

En préambule Patrice BILLARO et Christian CHAMPLOY ont proposé leur candidature pour l'évaluation des coupes affouagères de manière bénévole. Cette annonce a ravi le Conseil.

Les travaux de bûcheronnage pour les parcelles 5 et 11 sont attribués de la manière suivante:

- pour les travaux d'infrastructure

<u>Décision du Conseil</u>: Sylviane CLEMENT, Bernadette GIRE, Jean COLOMBAIN, Elise NOIR, Nicolas MORENS et le Maire décident de confier ces travaux à l'ONF en totalité

Jean-Luc LAURENT, Simon VILAIN, Marie-Josée GRANDJEAN et Emilien BEUGNDT décident de confier une partie des travaux à l'ONF, l'autre à l'entreprise LAMBOLEY

Micheline DIZIAIN s'abstient

Les travaux d'infrastructure sont confiés à l'ONF

- pour les travaux d'entretien

<u>Décision du Conseil</u> : Sylviane CLEMENT, Jean-Luc LAURENT, Jean COLOMBAIN, Elise NOIR, Nicolas MORENS , Emilien BEUGNOT, Simon VILAIN et Marie-Josée GRANDJEAN décident de confier ces travaux à l'entreprise LAMBOLEY

Bernadette GIRE et le Maire décident de confier ces travaux à l'ONF

Micheline DIZIAIN s'abstient

Les travaux d'entretien sont confiés à l'entreprise LAMBOLEY

Devis Hydrogéotechnique pour l'assainissement :

cette entreprise a été retenue en fonction de son prix pour procéder aux analyses de terrain

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Compte-rendu du groupe de travail « cérémonies » :

La <u>chasse aux œufs</u> a été une réussite. Une modification aura lieu concernant l'âge pour passer de 2 à 11 ans.

La préparation du <u>14 juillet</u> est en bonne voie. Une réunion de synthèse aura lieu le 17 juin prochain avec tous les participants; le retour des bulletins de participation étant prévu pour le 15 juin au plus tard.

Compte-rendu du groupe de travail « embellissement du village» :

LA CHASSE AUX ŒUFS ... DE PAQUES

Aux alentours de 10h00 les enfants du village âgés de 2 à 7 ans se sont retrouvés, avec parents, grands-parents, oncles, tantes, amis, le 5 avril pour la chasse aux œufs de Pâques.



Sur une idée du Maire, le groupe de travail « cérémonies » et l'Association Amicale Brottaise ont organisé de mains de maître cette distraction.



Tout ce petit monde s'est retrouvé près du terrain de boules et les enfants s'en sont donnés à cœur joie pour trouver les délices en chocolat.

La récolte a été déposée dans une charrette prévue à cet effet, particulièrement bien décorée, et les chocolats ont été redistribués à tous les enfants.



Boissons et brioches ont été offerts à tous les participants clôturant ainsi cette belle manifestaL'achat de fleurs et la mise en place des bacs sont prévus pour la mi-

Achat d'un défibrillateur :

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cet achat.

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Il indique par ailleurs qu'il a reçu 3 devis pour $2.052.00 \in$, $2.395.00 \in$ et $1.874.00 \in$. Les conseillers souhaitent d'autres devis. Le Maire demande à ces derniers de lui fournir des devis pour la prochaine réunion afin de prendre une décision.

Pose de panneaux d'interdiction de décharge dans nos bois :

Le Maire propose de placer 2 panneaux aux dimensions généreuses (2 m² environ) l'un sur la route de Visoncourt, l'autre à l'angle de l'ancienne N57 et la route de Betoncourt.

<u>Décision du Conseil</u> : il est décidé de reporter le choix d'un fournisseur au prochain Conseil.

Pose d'un panneau « Voie sans issue » : à l'impasse de la prairie

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Vote des taux d'imposition : Le Maire souhaite ne pas augmenter les impôts locaux. Ils seront identiques à l'année précédente soit 3,80% pour la taxe d'habitation, 7.71% pour les propriétés bâties et 27,77% pour les propriétés non bâties

<u>Décision du Conseil</u> : accord à l'unanimité

Affectation des résultats de 2014 :

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Vote du budget primitif 2015 :

<u>Décision du Conseil</u> : accord à l'unanimité

Amortissements des logiciels :

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Subvention ADMR :

<u>Décision du Conseil</u> : « CONTRE » Jean-Luc LAURENT, Bernadette GIRE. Micheline DIZIAIN et Le Maire

« POUR » Jean COLOMBAIN. Simon VILAIN

« ABSTENTION » Elise NOIR, Marie-Josée

GRANDJEAN, Sylviane CLEMENT et Nicolas MORENS

Aucune subvention ne sera versée cette année.

Programme « Habiter mieux » :

Décision du Conseil : pas de participation à ce programme

L'ECLAIRAGE PUBLIC

Au cours du mois d'avril dernier l'entreprise FERRANT a procédé au remplacement intégral des têtes de candélabre à lampes par des têtes à LED.



Outre une économie substantielle supérieure à 50% les lampes à LED ont une durée de vie largement supérieure à celle des autres technologies (40000 heures en moyenne contre 1000 pour les lampes à incandescence, 2000 pour les lampes halogènes et 10000 pour les lampes fluocompactes). De plus elles s'allument instantanément, elles fonctionnent à très basse tension, ne chauffent pas et sont insensibles aux chocs.

Et MAUDE s'est mariée ...



Le 6 juin dernier Maude GAUDIN a uni sa destinée à Jean-François DEVOILLE. Le mariage a été célébré dans notre Mairie « redécorée » pour l'occasion. A l'issue de la cérémonie, le Maire a remis aux époux un livre d'or offert par la commune.

Séances du Conseil—Suite

Séance du 15 mai 2015 :

Point sur l'assainissement par le Maire :

Trois servitudes supplémentaires devront être signées par les propriétaires, EVI ayant oublié d'informer le Maire.

Logements de la cure par Bernadette GIRE :

Le premier étage a été loué sans garage.

Il reste à louer l'appartement du 2ième étage.

Point sur l'affouage du 1er tirage au sort :

A vérifier par Nicolas MORENS (06.73.80.01.92) ou Jean-Luc LAURENT (06.62.74.67.11) les lots n^0 5, 7, 10 et 11.

A terminer puis à faire vérifier les lots n° 6, 9, 17 et 19. Ce dernier ayant fait l'objet d'un règlement partiel.

Point sur l'affouage du tirage au sort supplémentaire :

Dix affouagistes se sont inscrits et se partageront environ 60 stères.

Vente de la balayeuse :

Le Maire de Betoncourt présente le projet au Conseil de juin.

Compte-rendu du groupe de travail « cérémonies » :

Les préparatifs suivent leur cours.

Contrat d'assurance :

Une décision modificative doit être prise suite à la vente du tractopelle. L'économie est d'environ $260.00 \in$.

Décision du Conseil : accord à l'unanimité

Remboursement d'une facture d'assainissement :

Celui-ci concerne Emilien BEUGNOT dont l'habitation ne sera pas reliée au réseau. En qualité de membre du Conseil, il lui est demandé de se retirer afin de ne pas participer au vote.

Décision du Conseil : accord des 10 conseillers présents

Achat du défibrillateur :

Une comparaison des devis sera présentée par le Maire au prochain Conseil.

Panneaux d'interdiction de décharge :

Le devis de Nounours est retenu, la commande sera passée la semaine prochaine.

Ralentisseurs pour la rue de Baudoncourt :

Eu égard à l'absence de Simon VILAIN, ce point sera traité au prochain Conseil.

Questions diverses :

Contrat CAE pour 22 heures/semaine : à la suite d'une demande d'un

administré, qui a retenu l'attention du Maire, il est décidé d'étudier la question et de présenter au prochain Conseil les avantages et inconvénients de ce type de contrat pour la commune.

Mise en place de ruches dans la parcelle 33 : le Maire a donné son accord à la demande particulière d'un apiculteur pour installer ses ruches sur cette parcelle, et ce pour une période de 15 jours.

Décision du Conseil : approbation à l'unanimité

<u>Demande de modification de la sonnerie de l'angélus</u> pour passer à 7h et 19h au lieu de 6h et 18h.

Décision du Conseil : pas de décision pour l'instant

Demande d'installation d'un chauffe-eau à la « buvette ». Une proposition de l'entreprise FERRANT pour $480.00 \in TTC$ installé et pour un chauffe-eau de 200 litres est présentée par le Maire. A la suite d'une discussion les Conseillers demandent au Maire de faire participer les 3 associations à hauteur de $80.00 \in TTC$ chacune. Le Maire s'engage à écrire aux 3 présidents pour solliciter leur concours.

Séance du 26 juin 2015 :

Absentes excusées mais ayant donné pouvoir: Bernadette GIRE et Elise NDIR

Point sur l'assainissement :

Il reste 2 servitudes en attente de retour de signature: Mario GAUDIN et la SCI CHAMPLOY. Par ailleurs une nouvelle réunion du groupe de travail (Nicolas MORENS, Micheline DIZIAIN, Jean COLOMBAIN, Jean-Luc LAURENT et le Maire) est prévue pour le 2 juillet à 11h00 en salle de réunion de la Mairie avec EVI et le syndicat des eaux.

Du fauchage a eu lieu sur la parcelle de terrain prévue pour la rhizosphère supprimant les bornages réalisés par EVI. Une enquête est en cours pour déterminer les dégâts.

Point sur l'achat d'un chauffe-eau à la « buvette » :

Les courriers ont été adressés aux Présidents des associations. La réponse (orale) a été négative quant à la participation à hauteur de 80,00 € pour chacune des trois associations.

Point sur les logements de la cure : en principe le troisième logement devrait être loué. La réponse sera donnée première semaine de juillet.

Le Maire demande un volontaire pour réparer les marches d'accès extérieures aux appartements (ciment chimique). Emilien BEUGNOT se porte candidat.

Point sur l'embauche éventuelle d'un CAE : Le Maire fait part au Conseil de l'état de santé de Pascal MOUGEOT qui, à la suite de la visite médicale, a été jugé apte au poste mais avec des restrictions, ce qui